



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Une-mission-sur-l-apprentissage>

Une mission sur l'apprentissage dans la Fonction publique

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 19 janvier 2015

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Jacky Richard, a été missionné pour présenter un plan de développement de l'apprentissage dans la Fonction publique notamment à l'Etat. L'UNSA n'y est pas opposée si des principes fondamentaux sont respectés.

Conformément aux annonces faites lors de la Grande conférence sociale par le président de la République, une mission sur le développement de l'apprentissage dans la Fonction publique a été confiée à Jacky Richard, Conseiller d'Etat.

Deux volets différents dans la mission :

- coordonner le plan de développement de l'apprentissage dans la FP de l'État (et recherches de cohérence ou d'analyse des freins) avec les deux autres versants ;
- faire des propositions pour que l'apprentissage "avec ses caractéristiques de droit commun (Code du travail)" puisse préparer (mais non se substituer) à l'accès à la FP. L'apprentissage n'est pas un pré-recrutement. L'objectif est d'atteindre 4000 apprentis de plus à la rentrée 2015 à l'Etat et 6000 supplémentaires en septembre 2016. L'objectif étant d'avoir 10 000 apprentis de manière pérenne en FPE.

L'UNSA Fonction publique a rappelé qu'elle n'avait pas de prévention particulière contre la diversification des parcours de formation sous réserve que des principes soient respectés. La confirmation par le gouvernement que l'apprentissage est une voie de formation et non de recrutement par substitution au concours est positive. De même, la non-prise en compte des apprentis dans les plafonds d'emplois est également importante.

Pour autant, deux difficultés subsistent et méritent l'attention. La subvention du dispositif est ponctuelle. Il n'est pas possible d'impacter plus les crédits à l'Etat sans avoir un effet négatif sur l'emploi. Rien n'est prévu sur les deux versants hospitaliers et territoriaux alors que les crédits baissent du fait de l'ONDAM d'une part, de la diminution des dotations aux collectivités d'autre part.

Une bonne formation suppose des maîtres d'apprentissage formés, disponibles et reconnus. Il est donc important de trouver les moyens d'aménager leurs services : apprendre à faire est plus long que faire...

L'articulation avec la formation initiale est une nécessité. La mise en oeuvre rapide au 1er septembre 2015 pose la question des capacités d'accueil restantes dans les unités de formation par apprentissage.

L'UNSA Fonction publique, en articulation avec l'UNSA, participera activement aux prochains rendez-vous.